

Écho Clap

JOURNAL CLAPIÉROIS D'INFORMATION

NUMÉRO 8
AVRIL 2025

Édito

Chers habitants et habitantes de Clapiers, fidèles lecteurs et lectrices,

Notre journal l'Écho Clap évolue pour mieux s'adapter à l'actualité !

Ce numéro inaugure un format plus court recto-verso et plus fréquent. Il alternera désormais avec des éditions plus longues. Au cœur de nos préoccupations aujourd'hui :

La démocratie locale : Nous déplorons le manque d'écoute des citoyen·ne·s par les responsables politiques locaux. Pour y remédier, nous lançons une grande enquête afin de recueillir vos voix et vos idées. Votre avis compte !

Le budget communal : Nous présentons une analyse de la situation budgétaire 2024. En revanche, le budget 2025 n'a pas encore été voté en raison d'un imbroglio administratif. Nous reviendrons dès que possible sur ce sujet.

Le PLUi et les quartiers : L'enquête publique sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal a suscité des inquiétudes dans certains quartiers. Nous relayons ces préoccupations et restons vigilants.

Le PLUi et la Métropole : Trait d'Union de Clapiers a participé avec d'autres associations de la Métropole à un évènement pour dénoncer la bétonisation à outrance.

Merci pour votre fidélité, et bonne lecture !

Le Comité de rédaction



Clapiéroises, Clapiérois, Prenez la parole !

Sur le feu

Les élections municipales approchent, et il est essentiel que les propositions qui seront portées reflètent réellement vos besoins et vos aspirations. Trop souvent, les décisions sont prises sans concertation avec la population, décisions fréquemment éloignées des besoins des habitants. C'est pourquoi Trait d'Union Clapiers vous donne la parole aujourd'hui.

Une enquête pour vous écouter

Nous souhaitons entendre vos idées, vos attentes et vos propositions pour améliorer la vie à Clapiers. Que vous soyez jeune ou moins jeune, habitant d'un quartier ou d'un autre, votre avis est précieux. Nous allons mener une enquête auprès de tous les habitants, en veillant à ce que chaque voix soit représentée équitablement.

Rencontrons-nous !

Dans les prochaines semaines, nous irons à votre rencontre, chez vous ou dans différents lieux du village, pour recueillir vos opinions. L'enquête sera rapide, anonyme, et surtout, elle sera l'occasion de faire entendre vos idées. Si vous préférez nous contacter directement, n'hésitez pas à nous écrire à clapierstraitdunion@gmail.com.

Participez à notre grande enquête

clapierstraitdunion@gmail.com

Rencontrez nos enquêteurs bénévoles

Prenez rendez-vous

Donnez votre avis

Exprimez-vous !

Après les vacances d'été, nous organiserons une présentation publique des résultats de cette enquête, et nous les publierons dans l'Echo-Clap. Votre participation est essentielle pour construire ensemble un Clapiers qui nous ressemble.

Citoyennes, citoyens, exprimez-vous !

TB&MBX

Focus

Le PLUi à Clapiers

La consultation sur le PLUi a permis de tirer de riches enseignements.

Malgré le bref délai alloué pour s'approprier ce dossier complexe, les habitants se sont mobilisés en nombre pour faire connaître leur avis. En leur nom individuel ou en associations, ils ont soumis leurs préoccupations sur l'urbanisme de Clapiers. Se dégage le refus unanime et catégorique de l'urbanisation de l'entrée ouest, dont chacun comprend qu'elle ne servirait que l'intérêt du promoteur qui possède les terrains en question. De nombreuses remarques portent en outre sur le maintien des trames verte et bleue, la protection d'éléments bâtis remarquables, la continuité des voies cyclables, etc.

Ces contributions témoignent de l'importance que les Clapiéroises et les Clapiérois attachent à la qualité de leur cadre de vie, à sa préservation, au refus de la bétonisation à outrance et leur opposition à livrer de nouveaux secteurs de notre commune à l'urbanisation.

Afin de donner plus de poids à leurs remarques, certains habitants ont saisi cette opportunité pour se regrouper en association de quartier, une excellente démarche.

FB&FM

Pour adhérer ou soutenir ce journal

<https://bit.ly/45929xZ>

Cotisation annuelle : 10 €

clapierstraitdunion@gmail.com



LE TRAIT D'UNION DE CLAPIERS

Association loi de 1901 n°W343030630
105, rue des jardins 34830 Clapiers
Bureau :
F. Masselot, F. Brossard M.Bui-Xuan
Directeur de publication : F. Masselot
Imprimé à Clapiers le 2 avril 2025
ISSN 2998-9701
Imprimé sur du papier recyclé

Focus

Le budget communal

Le budget communal traduit en termes financiers les principales orientations politiques de la commune. Il finance les services publics proposés aux Clapiérois et Clapiéroises.

Un budget, pour quoi faire ?

Il faut d'abord souligner que pour comprendre les documents budgétaires de la mairie de Clapiers il faut être un expert. Ce qui est un véritable problème démocratique. Chacun devrait pouvoir comprendre à quoi servent les deniers publics.

Ce manque de transparence n'est pas inéluctable. Il est tout à fait possible de présenter le budget d'une manière claire.

Alors pourquoi ne pas l'avoir fait ? à vous d'en juger !

Le compte administratif 2024 nous informe des volontés de la municipalité en place.

La communication : 120 000€; en comparaison, le budget du CCAS n'est que de 130 000€. La solidarité avec les plus démunis n'est visiblement pas une priorité.

Les festivités : 144 000€. En comparaison, le budget alloué aux associations Clapiéroises n'est que de 108 000€ (dont la crèche).

La vie locale, en direction des jeunes entre autres n'est visiblement pas une priorité.

À qui profite la dépense ?

Vous vous demandez quels intérêts sert le budget. ? Certainement moins l'intérêt général que celui d'un futur candidat à sa propre réélection. Être vu et le faire savoir ?!

Il est possible et même nécessaire de faire autrement pour véritablement être au service des habitants de Clapiers.

NC

Focus

Lez-Béton, 32 ème commune de la Métropole ?

Le 13 février, un collectif d'associations citoyennes issues d'une douzaine de communes, dont Trait d'Union de Clapiers, ont symboliquement inauguré une 32 ème commune au sein de la Métropole de Montpellier : Lez-Béton.

Cette action avait pour but d'illustrer les dérives de la Métropole en matière d'urbanisme.

En effet, le projet de PLUi vise une augmentation de 30 000 habitants dont 8 000 à Lattes ce qui équivaut à une nouvelle commune. Ce PLUi conduit aussi à artificialiser 750 hectares, une surface considérable.



FB

Davantage d'articles sur le blog

Retrouvez plus d'articles, nos questions orales en cours, et nos dernières actualités sur le blog de Traitements Municipaux

<https://traitementsmunicipaux.com>



À l'heure actuelle, les révoltes se reproduisent au niveau local ce système monarchique avec un maire

(commissaire) prenant toutes les décisions.

Association Trait d'Union

Trait d'Union de Clapiers, l'association à laquelle est adhérente la mairie. Ce fonctionnement ses adhérents en assemblée générale. Le nombre d'adhérents a bondi de 29%.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

les moyens d'information et de

communication n'ont jamais été autant

développés et lorsque l'implication

revendiquée des citoyens n'a jamais été aussi

nécessaire et impérieuse.

M. Le Maire flatte n'est pas possible de changer les

réélection, malgré sa promesse ferme de ne pas

briguer un troisième mandat en 2026.

Nous lançons donc notre grand jeu

Comptez le nombre d'entrepreneurs locaux

Eric Penso dans le bulletin municipal au cours

de l'année 2025, sont autant de moyens à (ré)inventer

Un pot de confiture au gagnant !

Courrier des lecteurs

Demain le tram 5 sera « à Clapiers » : quand, pourquoi et par qui la décision d'abandonner l'arrivée à la Médiathèque a-t-elle été prise ?

Combien de logements finalement au Castelet ?

Comment nous retrouvons-nous sans Directeur Général des Services ? Quel surcoût pour le budget municipal ?

Pourquoi le fournisseur de repas de la cantine a-t-il été choisi sans aucune concertation avec les Associations de Parents d'Elèves ?

L'information, c'est le pouvoir ...

Est-ce pour cette raison que l'équipe municipale actuelle est si avare d'information sur de nombreux sujets ? Dénierait-elle à la population de son village le pouvoir de savoir pour pouvoir s'exprimer ?

La Caisse Alimentaire Commune

Une expérimentation sociale et écologique, innovante et d'ampleur

La CaC est un projet ambitieux visant à transformer la manière dont les citoyens et les citoyennes accèdent à une alimentation saine, durable et solidaire. L'idée est de créer un système, comme pour les caisses de sécurité sociale, de mutualisation des ressources pour garantir un accès universel à une alimentation de qualité.

La Métropole de Montpellier teste ce dispositif depuis près de 2 ans avec 400 expérimentateurs, et devant son succès, l'expérimentation est aujourd'hui conduite et élargie jusqu'à la fin 2026. Elle est la plus avancée et mature de France. Sur ce sujet, tous les yeux sont tournés sur Montpellier.

Quels objectifs ?

• Assurer un accès universel à une alimentation saine et durable quelle que soit la situation économique et sociale de ses membres.

• Soutenir les producteurs locaux en leur garantissant des débouchés stables et des prix rémunérateurs

• Participer à la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des écosystèmes

• Impliquer les citoyens et citoyennes dans les décisions concernant leur alimentation : assemblées citoyennes, consultations publiques, mécanismes de co-gestion, pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion des personnes en situation de précarité.

• Assurer un accès universel à une alimentation saine et durable quelle que soit la situation économique et sociale de ses membres.

• Soutenir les producteurs locaux en leur garantissant des débouchés stables et des prix rémunérateurs

• Participer à la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des écosystèmes

• Impliquer les citoyens et citoyennes dans les décisions concernant leur alimentation : assemblées citoyennes, consultations publiques, mécanismes de co-gestion, pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion des personnes en situation de précarité.

• Assurer un accès universel à une alimentation saine et durable quelle que soit la situation économique et sociale de ses membres.

• Soutenir les producteurs locaux en leur garantissant des débouchés stables et des prix rémunérateurs

• Participer à la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation des écosystèmes

• Impliquer les citoyens et citoyennes dans les décisions concernant leur alimentation : assemblées citoyennes, consultations publiques, mécanismes de co-gestion, pour renforcer la cohésion sociale et l'inclusion des personnes en situation de précarité.

La MonA, qu'est aquò ?

Les « expérimentateurs » contribuent à la CaC en fonction de leurs moyens, selon un principe de solidarité, en utilisant la MonA.

Le défi est de garantir à terme un financement pérenne.

C'est une monnaie dématérialisée dédiée à l'alimentation dans le cadre de la CaC. MonA = Monnaie Alimentaire.

Elle permet aux expérimentateurs et expérimentatrices d'acheter des produits alimentaires locaux sains et durables tout en soutenant les producteurs et en encourageant les circuits courts.

Elle est conçue pour circuler uniquement dans un écosystème alimentaire local favorisant ainsi une économie circulaire résiliente.

Comme toute monnaie locale, elle est à parité avec l'Euro.

Elle est gérée par une plateforme numérique liée à la Graine, la monnaie locale de Montpellier. Les citoyens et citoyennes expérimentateurs peuvent acheter des MonA en échange d'euros

Et à Clapiers ?

À ce jour : 3 expérimentateurs.trices et 2 lieux d'approvisionnement alimentaire : la Biocoop de Jacou et l'épicerie coopérative La Crémérie (sur adhésion uniquement).

L'expérimentation se développe avec 900 nouveaux expérimentateurs tirés au sort dans les prochaines semaines et de nouveaux conventionnements de commerçants. Si vous êtes intéressés pour participer au projet, contactez :

contact@caisse-alimentaire-commune.fr

MBX

Feuilleton**Automobélix : par Greenwashix !**

GreenWashix, le cousin d'Automobélix a une idéfix : tout peindre en vert ! C'est, croit-il, tout bénéf pour Automobélix !

À longueur de ClapInfox, on admire les compères devant la micro-forêt,

pourtant idée citoyenne proposée au budget participatif, choisie par le

vote des Clapiérois, et à laquelle la majorité était initialement hostile !

NC

GreenWashix déploie beaucoup d'efforts pour amadouer les villageois : un bilan carbone à 15 000 sesterces, plutôt une bonne idée, mais faute d'avoir été suivi d'un plan d'action, cela reste une opportunité manquée. Les druides avaient pourtant repéré le point noir : l'âtre* des légionnaires du camp de Gendarmum**, à rénover pour réduire l'empreinte carbone du village. Mais le choix retenu laisse perplexes les écologix : un âtre à gaz peu efficace pour améliorer le bilan carbone. Il aurait été plus judicieux à l'occasion de cette rénovation thermique, de mettre des pompes à chaleur.

Ça fait un peu cher le coup de Greenwashix ! Attendons le prochain budget vert et nous verrons le bilan. D'ailleurs, les habitant.e.s ne sont pas dupes.... Ces utilisations du sesterce public ne répondent pas à leurs besoins. Automobélix eût-il demandé au conseil des druides, il aurait été mieux conseillé.

Plumix

*chaudière gauloise **gendarmerie romaine



Paresse pour tous

Hadrien Klenf, éd. le tripode 2021

Un roman utopiste et enthousiasmant écrit en 2020, sur fond de confinement et de campagne présidentielle

Comme moi, vous ne connaissez sans doute pas l'auteur. Normal c'est un pseudo !

Comme moi, vous n'êtes peut-être pas convaincu.e au prime abord par le titre qui sonne comme un slogan décalé . Et pourtant on sort de la lecture de ce roman revigoré.e, enchanté.e, rempli.e d'espoir ! Le personnage principal, Émilien Long... c'est déjà tout un programme : quadragénaire hors norme, prix Nobel d'économie, professeur à Princeton, expert de l'économie du travail et père célibataire de jumeaux ! Il reprend à son compte la thématique de Paul Lafargue, qui attaque la sanctification du travail dans un pamphlet de 1880, « Le droit à la paresse », dans la lignée de la pensée socialiste de l'époque.

Émilien retourne la problématique habituelle qui fait du travail productif le fait majoritaire, et de l'activité libre un fait minoritaire.

Il développe une idée : le droit à la paresse n'est pas le droit à ne rien faire, c'est le droit à tout faire ! Il s'agit de prendre le temps, de se libérer du travail pour créer d'autres richesses, des communs, du lien, du partage, la vie quoi !

Il propose un moyen d'y parvenir : la semaine de 15h. Une utopie réaliste pour changer de modèle de société, pour ne plus perdre sa vie à la gagner mais pour s'émanciper des contraintes de l'emploi et prendre son temps.

Après le succès populaire d'un ouvrage où, arguments économiques et écologiques à l'appui, est développé ce projet radicalement alternatif, Émilien, décide de se présenter à la présidentielle de 2022. Il s'entoure d'une équipe haute en couleurs et en compétences variées. Les péripéties de la campagne électorale s'égrenent dans un récit souvent désopilant et on ne dévoile pas la fin pour garder le suspens.

« On arrête tout, on prend le temps, on réfléchit et c'est joyeux ! »

MBX

Inondations à Valence les leçons pour la Métropole

Le conseil municipal a voté une aide financière symbolique en soutien à Valence suite aux inondations dévastatrices qu'elle a subie en octobre 2024. Cette mesure répond à l'émotion des Clapiérois face aux évènements dramatiques relayés dans l'actualité internationale. Une mesure similaire avait été votée en 2022 pour l'Ukraine en guerre. Se pose la question des causes humanitaires sélectives, que nous ne développerons pas ici.

Les inondations ne sont pas des catastrophes naturelles

Les inondations de Valence posent surtout la question de l'adaptation des villes méditerranéennes aux évolutions du climat.

Soulignons que ces inondations sont une catastrophe de l'aménagement du territoire et non une catastrophe naturelle.

La région de Valence a promu et réalisé depuis des décennies, l'urbanisation *de la ville à la mer*, y compris sur les étangs, marais et autres zones humides.

Or c'était exactement le projet de l'Agglomération, puis de la Métropole depuis les années 1980, dont le projet Ode à la Mer à Lattes est un avatar toujours d'actualité.

Les dévastations à Valence doivent être vues comme l'annonce de notre futur probable. Avec l'entrée en vigueur du nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLUi), dont le rôle est de décider quelles zones sont urbanisables et lesquelles ne le sont pas, les leçons de Valence sont urgentes à assimiler.

Enquête publique PLUi

La Métropole met à jour son plan d'urbanisme, le PLUi.

Inquiets pour votre avenir, pour la résilience de notre territoire, pour la cohésion de notre société, faites part de vos remarques, idées, suggestions en participant à l'enquête publique ouverte jusqu'au 28 février.

FM

Directeur général, valse à 4 temps

Le maire a «remercié» abruptement le Directeur Général des Services (DGS) recruté en 2022.

Que s'est-il passé avec ce fonctionnaire expérimenté, fin connaisseur des rouages de la Métropole, directeur pendant des années à Prades-le-Lez, choisi par le Maire, et qui s'était engagé à finir le mandat ? Avec son recrutement, le Maire avait promis le retour à la stabilité. En effet, après que le Maire a évincé la Directrice fin 2020, six mois seulement après l'élection puis l'a remplacée par son chargé de communication pendant un semestre en 2021, les services de la mairie avaient fonctionné tant bien que mal.

Nous savions que les rapports entre le Maire et le directeur général s'étaient dégradés . Or le Maire et le DGS doivent bien s'entendre, c'est un principe cardinal pour le bon fonctionnement des services municipaux.

À un an de la fin du mandat, la mairie aura-t-elle un quatrième DGS ? Ou la fonction sera-t-elle assurée par un des chefs de service ?

Que les causes de cette éviction soient des errements de management ou des caprices de prince de notre premier magistrat, cette valse de directeurs coûte cher au budget communal. Les directeurs sortant et entrant ont parfois été payés tous deux pendant les mois nécessaires au sortant pour retrouver un poste. Combien cela a-t-il coûté au budget communal ? Souhaitons qu'on en reste là pour les dépenses, parce que le mandat n'est pas fini !

FM

Indemnités des élus Clapiérois

Les élu.e.s reçoivent des indemnités en contrepartie de leur contribution et de leur engagement pour l'intérêt commun.

C'est un élément important de la vie démocratique qui permet à toutes celles et tous ceux - quels que soient leurs revenus et leurs situation - souhaitant participer au pouvoir communal d'être en mesure financièrement d'accepter les charges d'élus. Elles sont encadrées par la loi.

Enfin, la transparence dans la gestion des indemnités est cruciale. Les citoyens doivent pouvoir être informés des montants perçus, ce qui contribue à renforcer la confiance dans leurs élu.e.s.

MBX

Indemnité brute mensuelle calculée sur la base du document fourni pour le Conseil Municipal. Base de calcul : indice brut = 1027 au 18 septembre 2024.

Maire: Penso 2252 €

Adjoints: Theillard, Vincent 476 €
Brisard, Bascoul, Grandjean
Dutau, Sylvestre, Noël

Conseillers : Baron séniors, Martre CCAS, Burel culture 365 €

Sabot cantine & crèche 242 €

Girard budget participatif, Lo jeunesse, Tempier CMJ, Ribes commerce 184 €

Chayriguès protocole 123 €

Lecornec Maurel Scalzi Collos, sans délégation, pas d'indemnité